



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>34321</b>	De <b>M. Benjamin Dirx</b> ( La République en Marche - Saône-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> > Crise sanitaire - Remboursement des billets d'avion	<b>Analyse</b> > Crise sanitaire - Remboursement des billets d'avion.
Question publiée au JO le : <b>24/11/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Benjamin Dirx attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports sur la problématique du remboursement des titres de transports, et plus particulièrement des billets d'avion, suite aux nombreuses annulations de vols en raison de la crise sanitaire. Depuis plusieurs semaines, nombreux sont nos concitoyens qui souhaitent obtenir un remboursement de leur titre de transport plutôt qu'un bon à valoir proposé par les compagnies aériennes. Or, une partie importante de nos concitoyens qui ont fait ce choix n'ont toujours pas perçu de remboursement plusieurs semaines après leurs demandes. Ainsi, il souhaite connaître les moyens que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour fluidifier les demandes des usagers et leur permettre un remboursement rapide.